

Trajectoire de développement des compétences

**Programme de compétences avancées en médecine de
famille – médecine d’urgence
Université de Montréal**

Compétence : Érudition

**Document adapté des travaux du Conseil de la compétence «Gestion », du Conseil
Central des Compétences, des groupes CAIAC - Médecine Familiale et CImAC –
Médecine Familiale pour le programme de
compétences avancées en médecine
de famille – médecine d’urgence**

Préambule

Le programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence de l'Université de Montréal préconise un apprentissage par compétences et s'inscrit dans la philosophie des quatre principes de la médecine familiale.

- Le médecin de famille est un clinicien compétent et efficace
- La relation médecin-patient est l'essence de la médecine familiale
- La médecine familiale est communautaire
- Le médecin de famille est une ressource pour une population définie de patients

Le programme vise le perfectionnement des compétences acquises par le médecin de famille lors de sa formation ou de sa pratique antérieure afin que celles-ci soient optimales dans le contexte d'une salle d'urgence.

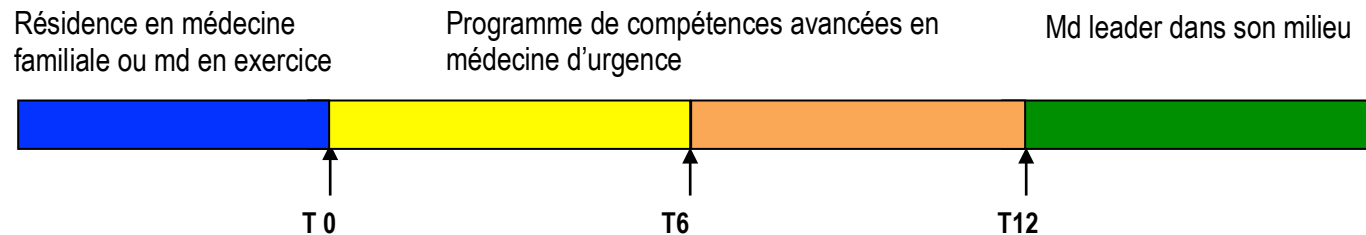
Il est convenu que l'apprenant débutant le programme de compétences avancées possède déjà les compétences requises à l'obtention de sa certification de médecin de famille. L'acquisition de compétences étant toujours relative au milieu où celles-ci sont utilisées, il est sous-entendu dans le présent document que celles-ci le sont par un médecin de famille oeuvrant à la salle d'urgence.

Le médecin de famille ayant complété le programme de médecine de famille / médecine d'urgence sera appelé à jouer un rôle de médecin de famille leader en médecine d'urgence dans son milieu. Pour ce faire, il utilisera, dans ses enseignements et dans les soins qu'il prodiguera aux patients de sa communauté, les compétences avancées en médecine d'urgence qu'il aura acquises tout en gardant son identité de médecin de famille.

DÉFINITIONS :

Étapes de la formation dans le programme de compétences avancées en médecine familiale – médecine d'urgence:

- T0** Après le premier mois de stage
T6 Après 6 mois de formation (pratique autonome possible)
T12 Après 12 mois de formation (compétent pour agir à titre de leader dans son milieu)



Exemples de cas simples :

Patient se présentant avec une pathologie aigue touchant un seul système, patients avec condition médicale déjà diagnostiquée se présentant pour une exacerbation aigue de leur pathologie, plaie simple, monotrauma....

Exemples de cas complexes :

Patients se présentant à l'urgence avec condition médicale instable exigeant une action immédiate, multipathologies, problèmes indifférenciés, présentations atypiques, trouble de personnalité, barrières de communication, annonce de mauvaise nouvelle...

Gestion adéquate des épisodes de soins :

Gestion globale qui fait appel tant à la compétence spécifique, l'expertise médicale (comprenant le diagnostic, l'investigation, le traitement, la référence au besoin et l'organisation du suivi), qu'aux compétences transversales appropriées.

Situations prototypiques sur lesquelles baser son appréciation des compétences :

Présentations cliniques ou problèmes de santé qui sont caractéristiques, par leur variété, leur complexité et leur nature, de la pratique d'un médecin de famille travaillant en salle d'urgence et qui requièrent la réalisation de tâches représentatives du travail des médecins de famille qui possèdent des compétences avancées en médecine d'urgence.

Trajectoire de développement de la compétence Érudition

Définition :

En tant qu'érudit, le médecin s'engage dans un processus continu de développement de ses compétences professionnelles, impliquant l'utilisation des principes de la démarche scientifique et de la pratique réflexive dans ses activités d'apprentissage, de recherche et d'enseignement.

Les capacités :

Le médecin est capable de...

- Assurer son développement professionnel continu de façon réflexive pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles
- Favoriser l'apprentissage de tiers en respectant les principes éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant
- Contribuer au développement de connaissances ou de nouvelles pratiques professionnelles

Les manifestations des capacités :

- 1. Assurer son développement professionnel continu de façon réflexive pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles**
 - 1.1. À la suite d'une analyse critique, déterminer ses besoins de formation
 - 1.2. Utiliser des moyens d'apprentissage en lien avec ses besoins en tenant compte de ses caractéristiques d'apprenant
 - 1.3. Évaluer les retombées de son apprentissage sur sa pratique
 - 1.4. Ajuster sa stratégie de développement professionnel continu le cas échéant
- 2. Favoriser l'apprentissage de tiers en respectant les principes éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant**
 - 2.1. Aider des tiers à déterminer leurs besoins d'apprentissage
 - 2.2. Guider des tiers dans le choix des moyens d'apprentissage pertinents
 - 2.3. Dispenser des enseignements
 - 2.4. Évaluer les apprentissages et, au besoin, apporter des correctifs
- 3. Contribuer au développement de connaissances ou de nouvelles pratiques professionnelles**
 - 3.1. Participer à des projets/programmes/initiatives de recherche en respectant la démarche scientifique
 - 3.2. Procéder à l'analyse critique de données de recherche et à l'interprétation des résultats

Trajectoire de développement de la compétence Érudition

Capacité 1: Assurer son développement professionnel continu de façon réflexive pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles
--

Manifestation 1.1 : À la suite d'une analyse critique, déterminer ses besoins de formation

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Définit ses besoins de formation à partir de ses acquis, des situations cliniques rencontrées, des incidents critiques et de la rétroaction de ses tuteurs clinique 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermine ses besoins de formation afin d'atteindre le niveau attendu de maîtrise des compétences requis dans son programme et dans sa pratique future 	

Manifestation 1.2 : Utiliser des moyens d'apprentissage en lien avec ses besoins en tenant compte de ses caractéristiques d'apprenant

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Participe à des activités d'apprentissage pour atteindre les objectifs de son stage • Sélectionne d'autres moyens personnels d'apprentissage • Utilise en situation clinique les outils de recherche documentaire 		

Manifestation 1.3 : Évaluer les retombées de son apprentissage sur sa pratique

Manifestation 1.4 : Ajuster sa stratégie de développement professionnel continu le cas échéant

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Ajuste ses apprentissages à partir des rétroactions et des évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajuste ses apprentissages à partir de la réflexion sur sa pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Consulte efficacement la littérature et raffine son analyse critique

Trajectoire de développement de la compétence Érudition

Capacité 2 : Favoriser l'apprentissage de tiers en respectant les principes éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant

Manifestation 2.1 : Aider des tiers à déterminer leurs besoins d'apprentissage

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Identifie avec le patient et ses proches leurs besoins de formation • Sollicite les questions du patient et de ses proches 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifie que l'étudiant qu'il supervise connaît les niveaux de maîtrise attendus de compétences propres à son niveau de formation • Pose des questions pour susciter la réflexion des étudiants et faire émerger leurs besoins d'apprentissage • Propose des objectifs d'apprentissage suite à l'observation des étudiants 	

Manifestation 2.2 : Guider des tiers dans le choix des moyens d'apprentissage pertinents

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Partage avec ses pairs son expérience d'utilisation des différents moyens d'apprentissage • Identifie en partenariat avec le patient et ses proches des moyens d'apprentissage pertinents 	<ul style="list-style-type: none"> • Guide l'étudiant qu'il supervise dans sa recherche d'informations • Aide l'étudiant qu'il supervise à choisir les moyens d'apprentissage les plus pertinents 	

Manifestation 2.3 : Dispenser des enseignements

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Explique au patient les notions qui lui permettent de comprendre son état de santé • Fait appel aux professionnels de la santé pour des enseignements plus spécifiques auprès de ses patients • Respecte l'étudiant qu'il supervise et le patient impliqués dans une situation d'enseignement • Adapte le contenu de son enseignement au niveau de connaissances de son interlocuteur • Explicite ses actions aux étudiants et aux autres professionnels • Enseigne les techniques en tenant compte de la sécurité du patient et de l'étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise judicieusement les ressources dans une situation d'enseignement • Lorsqu'il enseigne aux étudiants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Reconnaît dans une situation clinique les opportunités d'apprentissage ○ Tient compte des niveaux de compétences à maîtriser lors de l'enseignement. ○ Fait expliciter à l'étudiant sa démarche clinique et explicite la sienne • Adapte le contenu de son enseignement aux besoins de son interlocuteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il enseigne aux étudiants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Adapte son enseignement aux responsabilités cliniques des étudiants, à sa charge de travail et à la situation de la salle d'urgence

Trajectoire de développement de la compétence Érudition

Capacité 2 : Favoriser l'apprentissage de tiers en respectant les principes éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant

Manifestation 2.4 : Évaluer les apprentissages et, au besoin, apporter des correctifs

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Vérifie le degré de compréhension du patient et de sa famille et ajuste ses enseignements au besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'il enseigne aux étudiants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Donne une rétroaction ciblée et basée sur des gestes et des comportements observés de l'étudiant ○ Transmet à l'enseignant responsable ses observations sur les étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche une rétroaction sur son enseignement auprès des étudiants, pairs et professionnels • Utilise la rétroaction reçue pour améliorer ses enseignements

Trajectoire de développement de la compétence Érudition

Capacité 3 : Contribuer au développement de connaissances ou de nouvelles pratiques professionnelles

Manifestation 3.1 : Participer à des projets/programmes/initiatives de recherche en respectant la démarche scientifique

Manifestation 3.2 : Procéder à l'analyse critique de données de recherche et à l'interprétation des résultats

T0	T6	T12
<ul style="list-style-type: none"> • Identifie une question de recherche pour son travail académique 	<ul style="list-style-type: none"> • Formule une analyse critique d'articles scientifiques • À partir d'une question clinique, consulte la littérature et l'analyse de façon critique • Procède à la réalisation de son travail d'érudition (ou de son projet de recherche): <ul style="list-style-type: none"> ○ Révise la littérature scientifique portant sur le sujet ○ Sélectionne les articles pertinents et en fait la lecture critique ○ Analyse les résultats pour répondre à la question en précisant la portée clinique des conclusions • Conçoit un projet d'évaluation de la qualité de l'exercice professionnel (EQEP) 	<ul style="list-style-type: none"> • Communique les résultats de son travail d'érudition en identifiant les implications pour la pratique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présente lors de la journée annuelle de la recherche et de l'érudition ○ Rédige un travail écrit • Communique les résultats de son travail d'évaluation de la qualité de l'exercice professionnel (EQEP) ou de son projet de recherche et formule des recommandations argumentées.

Sources :

Définition de la compétence, capacités et manifestations :

- Conseil de la compétence Érudition (CPASS) Février 2012
- Conseil Central des Compétences (CCC)

Comportements attendus aux diverses étapes de la formation :

- Conseil de la compétence Érudition (CPASS) Février 2012
- Conseil Central des Compétences (CCC)
- Travaux de la retraite du programme de médecine familiale. Mars 2009
- Groupe de travail sur la révision du cursus, Rôles CanMEDS – Médecine familiale. Collège des médecins de famille du Canada. Octobre 2009
- The University of British Columbia. Resident Benchmark
Site Internet : www.familymed.ubc.ca/residency/facultyresources/Resident_benchmark.htm

Membres du groupe de travail CImAC-Médecine familiale :

- Louise Authier, Caroline Béique, Normand Béland, Nathalie Cormier, Isabelle Montplaisir, Gilbert Sanche

Membres du groupe de travail du Programme de compétences avancées en médecine de famille / médecine d'urgence

- Évelyne Gravel, Isabelle Montplaisir, Martin Vincent